

LE MONDE
J U R I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 19, numéro 3

4^s

*Trajectoire
d'une avocate
pas tout à fait
comme les autres*

- Décision historique pour assurer sa croissance

Ogilvy Renault fusionne avec le Groupe (britannique)

Norton Rose réunissant 2500 avocats à travers le monde

- Un cabinet de 400 avocats

McMillan fusionne avec Lang Michener



Me Hélène V Gagnon, vice-présidente, affaires publiques, communications et responsabilité sociale de l'entreprise, Bombardier Aéronautique

Les taux d'assurance-vie les plus bas baissent... **ENCORE UNE FOIS!**



Cette nouvelle pourrait ne pas surprendre la plupart de nos clients.

Comme notre objectif est d'absorber nos coûts, nous cherchons constamment à offrir à nos clients des taux qui nous permettent d'assurer la stabilité financière de nos régimes. Par contre, si des résultats meilleurs qu'anticipés produisent des capitaux qui surpassent nos besoins à long terme, nous n'empêchons pas ces profits comme la majorité des assureurs. Nous cherchons plutôt à trouver des moyens pour partager ce succès avec nos clients actuels et futurs. De fait, notre succès nous a permis depuis une décennie de remettre environ 36 millions de dollars à nos clients sous forme de **rehaussements gratuits des garanties, de réduction des taux et de remboursements des primes.**

Si vous n'êtes pas déjà un client de l'AABC, songez aux nombreux avantages d'avoir une protection d'assurance souscrite avec l'aide de vos confrères à l'Association d'assurances du Barreau canadien (AABC).

Pour en apprendre davantage ou pour obtenir une assurance, veuillez composer le 1 888 873.2986 pour communiquer avec votre représentant autorisé de l'AABC ou nous visiter en ligne au www.barinsurance.com.



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN

Pour les avocats, par les avocats

Si vous avez 50 ans ou moins, communiquez avec nous pour discuter de votre admissibilité à doubler votre couverture d'assurance-vie temporaire sans preuve de bonne santé future!

Les récentes réductions des taux s'appliquent à des âges spécifiques et des montants totaux de couverture. Le revenu excédentaire, qui pourrait entraîner des rehaussements gratuits des garanties, des réductions des taux ou des remboursements de primes, n'est pas garanti et peut varier selon les résultats techniques du régime. Bien que les taux de l'Assurance vie temporaire jusqu'à 80 ans ne soient pas garantis et qu'ils puissent varier selon les résultats techniques du régime, nous avons de longs antécédents de rehaussements des garanties et de réductions des taux. De plus, le capital assuré est garanti et votre couverture ne s'annule pas si vous quittez la profession. L'Assurance vie temporaire jusqu'à 80 ans est souscrite auprès de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Financière Manuvie).

Me Hélène V Gagnon, vice-présidente, affaires publiques,
communications et responsabilité sociale de l'entreprise

Trajectoire d'une avocate pas tout à fait comme les autres

Par André Gagnon

Globe-trotter, porte-parole exécutif d'une société multinationale qui fabrique des avions privés et commerciaux dont les usines et les clients se trouvent un peu partout sur la planète, sa «juridiction» pour ainsi dire s'exerce dans le ciel sur la scène internationale et nationale, Me Hélène V Gagnon possède une trajectoire peu commune pour une avocate, même si en réalité elle ne pratique pas le droit, tout en étant bien entendu inscrite au Tableau de l'Ordre. Elle représente et parle au nom de Bombardier Aéronautique, qui fournit du travail à 13,000 personnes dans la région de Montréal seulement sur 30,000 employés à travers le monde pour Bombardier Aéronautique globalement. Elle agit comme vice-présidente, Affaires publiques, communications et responsabilité sociale de l'entreprise. Sa formation juridique est quotidiennement mise à contribution dans les dossiers souvent très chauds et parfois très compliqués qu'elle a à traiter.

Après ses études au Collège Jean-de-Brébeuf, Hélène V Gagnon s'inscrit à la faculté de droit de l'Université McGill où elle obtient le double baccalauréat en droit civil et common law en 1993. Elle obtient une maîtrise du London School of Economics and Political Science à Londres en 1995, alors qu'elle entreprend un internat au cabinet de Martineau Walker (Fasken Martineau) dans la capitale du Royaume Uni. Elle est admise au Barreau du Québec en 1995.

Elle avait obtenu une bourse d'études British Chevening attribuée à un étudiant qui allait poursuivre des études universitaires de niveau post-gradué en Angleterre dans



Me Hélène V Gagnon, vice-présidente, affaires publiques, communications et responsabilité sociale de l'entreprise chez Bombardier Aéronautique

le cadre de sujets d'études reliés à l'administration publique. Cette bourse venait s'ajouter à plusieurs prix, distinctions et autres reconnaissances obtenus au cours de ses études totalisant plus de 85000 \$. (il y a plus de 15 ans c'était une jolie somme!)

A son retour à Montréal, Hélène V Gagnon se joint au même cabinet où elle passera plus tard plus de cinq ans (sept ans en comptant son stage et son internat estival), chez Fasken Martineau, où elle exerce notamment en droit de l'environnement et se frottera aux principaux gourous de ce nouveau champ de pratique tels Me Pierre Meunier, Me Charles Kazaz, son confrère, et Me Marc-André Fabien, avocat de litige réputé, et d'autres. Elle se taillera rapidement une réputation dans cette discipline où elle se fera reconnaître comme conférencière et journaliste spécialisée.

Me Hélène Lauzon, avocate et urbaniste, présidente du Conseil Patronal en Environnement du Québec (CPEQ)



J'ai connu Hélène alors que nous pratiquions le droit de l'environnement dans nos cabinets respectifs.

Rapidement, ce que l'on constate en rencontrant Hélène pour la première fois, outre son entregent et sa chaleur humaine, c'est sa vivacité d'esprit et la passion qui l'anime dans tout ce qu'elle entreprend.

J'ai eu la chance de côtoyer Hélène dans les divers postes qu'elle a occupés que ce soit comme juriste en cabinet privé, comme Directrice des relations gouvernementales pour une entreprise de transformation minière et même maintenant alors qu'elle occupe un poste de vice-présidente chez Bombardier Aéronautique. On peut constater à quel point Hélène possède une grande capacité d'adaptation lorsque l'on observe son parcours professionnel. Les défis la stimulent et elle les relève avec enthousiasme.

Hélène est une femme engagée dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociale. Elle est toujours à l'avant-garde des divers courants émergents et n'hésite pas à partager ses découvertes et ses opinions. Dans le domaine de l'aviation, elle contribue de façon très importante à la conception des avions plus écologiques et lorsque l'on voit l'enthousiasme avec lequel elle défend ses projets, elle réussit à convaincre même les plus résistants.

Hélène est aussi une femme de réseau qui comprend le fonctionnement des systèmes organisationnels et qui s'avère être une excellente conseillère stratégique. Nous avons la chance, au Conseil patronal de l'environnement du Québec d'avoir Hélène au sein de notre Bureau des gouverneurs et elle est non seulement une excellente ambassadrice du CPEQ mais aussi une alliée.

Je me demande toujours comment Hélène réussit à accomplir autant en conciliant sa vie professionnelle avec sa vie personnelle. Elle est très sollicitée mais aussi très organisée tout en sachant s'entourer d'une bonne équipe.

Elle contribuera aussi un peu plus tard dans sa carrière à diverses associations patronales visant à la protection de l'environnement dont le Conseil patronal de l'Environnement du Québec, présidé aujourd'hui par Me Hélène Lauzon, autrefois de Lavery de Billy, avocate et urbaniste, où Hélène V Gagnon est gouverneure.

Hélène V. Gagnon est un véritable dynamo, de dire Me Hélène Lauzon, et elle continue d'impressionner collègues et amis par ses très nombreuses implications professionnelles, sociales, caritatives et culturelles. Elle a toujours fait partie de l'élite des étudiants. Elle a été (et demeure impliquée) au sein de plusieurs organismes et organisations.

Au cours de ses années de pratique chez Fasken Martineau, elle a représenté des clients industriels notamment, en droit de l'environnement, plus spécifiquement en matière d'énergie, de ressources naturelles et de transport. Ce qui explique qu'elle soit devenue à l'époque «coéditeur» du «Bulletin de droit de l'environnement» publié aux Editions Yvon Blais. Elle a aussi rédigé une chronique mensuelle en droit de l'environnement dans le «Journal Industriel du Québec» au cours de ses années de pratique chez Fasken.

Hélène V Gagnon a aussi tâté de l'enseignement à la faculté de droit de son Alma mater à titre de chargée de cours en droit de l'environnement en 1998-1999. Elle a continué d'ailleurs son association avec cette institution à titre de coprésidente de la campagne de levée de fonds de la faculté de droit de Mc Gill de 2005 à 2007. Au cours de la même période, elle a participé comme «leader» à la campagne de levée de fonds du Collège Jean-de-Brébeuf.

Agréée en relations publiques (ARP) depuis 2004, Me Hélène V. Gagnon a approfondi cette discipline qu'elle exerçait depuis quelques années déjà, mais particulièrement depuis qu'elle s'est jointe à la division Bombardier Transport, Amérique du Nord, spécialisée dans le transport ferroviaire et connue mondialement. Déjà, Hélène V Gagnon s'était associée à sa «nouvelle» profession comme membre du comité exécutif et directeur du conseil d'administration de la Société des relationnistes du Québec (2005-2006).

Toutes les fonctions qu'elle a occupées dans le secteur du transport l'ont amenée à jouer un rôle important au sein de diverses associations dont la Société de promo-

tion de l'Industrie ferroviaire du Québec, association patronale de l'industrie du transport ferroviaire où elle fut membre du comité exécutif, de 2004 à 2006.

Depuis son arrivée chez Bombardier Aéronautique en 2006, elle n'a eu de cesse à s'engager à fond de train dans divers groupements reliés à l'aviation : Aéro Montréal, la grappe industrielle du secteur de l'aéronautique, comme membre du conseil d'administration et comme présidente du chantier Visibilité et rayonnement; AIAC, l'Association des Industries Aéronautiques du Canada comme membre du conseil, de l'exécutif et comme présidente du comité des affaires publiques; AIA, l'association américaine du secteur et ATAG, son équivalent international. Elle s'est aussi jointe comme membre du conseil à l'Association des Manufacturiers et Exportateurs du Québec et est impliquée depuis longtemps au sein du mouvement des chambres de commerce au sein du conseil de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Et comme si elle avait du temps à revendre, elle est gouverneur de la campagne de levée de fonds, via la vente de cartes de Noël, de la Société de la Fibrose Cystique depuis 2007. Et depuis 2009, elle préside le cabinet de

campagne de l'Association Québécoise pour les Maladies Chroniques.

En somme, son curriculum vitae indique qu'elle a été impliquée dans 50 organisations au cours des 22 dernières années à titre de membre de 22 conseils d'administration (dont 20 à but non lucratif). Cette nomenclature ne représente qu'un aperçu de son parcours à la fois professionnel et social.

J'ai rencontré Hélène de façon fortuite en septembre dernier lors de la «Conférence pré-assemblée sur l'aviation et la durabilité» de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) organisée conjointement sous l'égide de la faculté de droit de l'Université McGill, dont le doyen est Me Daniel Jutras, et de l'Institut de droit aérien et spatial dont le directeur, le professeur Dr Paul Dempsey, agissait comme président de la Conférence. Bombardier Aéronautique et sa porte-parole, Me Hélène V. Gagnon, étaient partenaires de l'événement conviant plus de 160 représentants permanents de cet organisme qui régit le transport aérien dans le monde. Le siège de l'OACI est à Montréal dans la cité internationale dans le Vieux-Montréal, ce qui en fait «la capitale mondiale de l'aviation civile». Bombardier Aéronautique a invité ces

LES AFFAIRES À L'ÉTRANGER NE VOUS SONT PLUS ÉTRANGÈRES.



En tant qu'expert des solutions de paiement pour les cabinets d'avocats, Travelex comprend les exigences complexes liées au droit international des brevets. C'est pourquoi nous vous permettons de fixer des taux de change en temps réel pour vos factures et de protéger vos tarifs. Vous n'aurez plus jamais à subir des pertes dues aux fluctuations du cours des devises.

Communiquez avec un de nos conseillers juridique en composant **1-866-226-2221** ou consultez le site www.info.travelexbusiness.com/avocats



© 2010 Travelex.

In Canada, services will be provided by Travelex Canada Limited. This brochure has been prepared solely for informational purposes and does not in any way create any binding obligations on either party. Relations between you and Travelex shall be governed by the applicable terms & conditions. Travelex makes no representation, warranty or condition of any kind, expressed or implied, in this brochure.



Hélène anime une conférence de presse conjointe avec des partenaires chinois dans le cadre du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris le Bourget.

représentants internationaux et nationaux à un déjeuner durant les délibérations de deux jours précédant la rentrée officielle de l'organisme onusien. Le sujet traité par le conférencier, le président Gary R. Scott, de la division Avions commerciaux de Bombardier, était la durabilité dans le contexte de la sécurité du transport aérien.

La madame est excellente



J'ai travaillé avec Hélène pendant plusieurs années au cours des années '90 chez Fasken Martineau. Hélène a commencé sa carrière d'avocate chez nous dans le domaine de l'environnement. Dès le début, il était clair qu'Hélène était extrêmement intelligente et hautement motivée; c'est une personne très organisée avec une grande attention pour les détails. J'ai toujours apprécié les discussions que j'ai eues avec elle sur les stratégies à prendre dans les dossiers. Il était évident qu'elle avait un don pour les relations d'affaires, que ce soit avec des administrateurs d'entreprises, des gestionnaires, des consultants ou des agriculteurs. Je me souviendrai toujours cette fois où j'ai demandé à Hélène de plaider une cause pour un agriculteur accusé d'avoir enfreint une loi environnementale. La cause n'était pas facile; Hélène a préparé le dossier et le matin même du procès, elle a pris l'autobus tôt le matin pour aller à Sherbrooke. Avec son efficacité habituelle, est revenue l'après-midi avec un jugement de non culpabilité. Je n'oublierai jamais le message téléphonique de ce client qui ne cessait de me remercier et qui terminait en disant «en tout cas, la madame, elle est excellente», ce qui résume très bien le passage d'Hélène à notre cabinet.

— Charles Kazaz

Tour à tour, Air Canada, Bombardier et des dizaines de hauts-fonctionnaires spécialisés de l'OACI, de l'IATA (organisme aussi basé à Montréal qui s'intéresse à la gestion du trafic aérien dans le monde) et des spécialistes en sécurité frontalières et aux aéroports internationaux et gestionnaires en transport de l'Union Européenne (UE) des USA et autres pays dont certains africains sont intervenus pour suggérer des solutions aux multiples problèmes auxquels font face les transporteurs et concepteurs d'aéronefs pour réduire la pollution atmosphérique et rendre plus agréables les déplacements en avion des passagers et en favoriser la sécurité tout en permettant aux sociétés aériennes de faire quelques profits.

Plusieurs invités ont rappelé que l'aviation civile doit investir dans l'amélioration des flottes d'avion afin de mettre en service des appareils moins énergivores et moins bruyants aussi. L'aviation constitue le moteur de l'économie des pays développés et des pays en développement et doit continuer à croître de façon respectueuse de l'environnement.

Que cette industrie n'est pas une panacée pour les gouvernements qui parfois sont tentés d'imposer des sanctions économiques aux transporteurs (comme vient de la faire l'UE sur la question des ententes secrètes entre transporteurs sur le cargo) pour harmoniser leur budget fiscal ce qui produit trop souvent des effets pervers qui nuisent à cette industrie qualifiée de «très fragile» depuis les récentes crises économiques et récessions comme l'a rappelé le président d'Air Canada, Me Calin Rovinescu, au dîner commandité par l'IATA.

Me Hélène V Gagnon après avoir présenté à l'auditoire le président Gary R. Scott, a organisé une visite guidée des installations de sa société à Dorval et Saint-Laurent pour les membres des diverses délégations gouvernements et des membres de l'OACI à Montréal. Cette activité était une occasion privilégiée pour Bombardier Aéronautique de faire connaître ses produits, particulièrement le nouvel appareil CSeries, qui permettra aux compagnies aériennes d'utiliser 20% moins de carburant tout en étant quatre fois moins bruyants que les appareils de taille similaire (110-130 passagers).

Le rôle de Me Hélène V Gagnon et de son équipe est crucial lors d'activités comme celles du Salon annuel de l'Aéronautique à Paris ou ailleurs dans le monde qu'elle «pilote» assidûment et d'autres grands déploiements de

l'industrie aéronautique ailleurs en Europe, en Asie ou au Moyen Orient. Les grands fabricants américains, européens, et autres y sont aussi présents pour faire valoir la qualité de leurs produits aériens. La concurrence, la compétition y est féroce.

La présence internationale de Bombardier Aéronautique est importante pour maintenir sa compétitivité. Avec ses quatre usines dans la région de Queretaro inaugurées par le président du Mexique, Felipe Calderon en octobre 2010, dans le cadre d'une cérémonie organisée par Hélène et son équipe, on prévoit que 2000 personnes seront à l'emploi de Bombardier Aéronautique en 2013 dans ce pays.

Le président mexicain avait par ailleurs été reçu par l'avionneur à son siège social de Dorval en mars 2010. Me Hélène V Gagnon et son équipe racée de spécialistes ont joué un rôle important lors de cette visite fortement encadrée du point de vue sécurité en raison des circonstances de la lutte acharnée que livre l'Etat contre les narcotrafiquants au Mexique qui s'attaquent souvent à des hommes politiques au pouvoir. Le poste qu'elle occupe lui permet de rencontrer des personnages politiques influents et d'établir des relations harmonieuses avec leur personnel.

Dans le domaine des relations internationales, Me Hélène V. Gagnon a un rôle à jouer au niveau de ses rapports avec l'IATA et l'OACI et autres forums internationaux de l'industrie. Elle est parvenue, avec ses collègues, à rapprocher les principaux avionneurs du secteur des avions d'affaires en les convainquant de collaborer ensemble au niveau de cibles en matière de réduction de CO2.

Montréal est importante pour le secteur de l'aviation. En plus du siège de l'OACI, de l'IATA et bien entendu de Bombardier Aéronautique et de toute la grappe industrielle du secteur, l'organisme Airport Council International vient d'annoncer qu'il déménageait son siège social à Montréal, ce qui viendra consacrer davantage la vocation de Montréal comme véritable «capitale mondiale de l'aviation civile» comme l'a déclaré péremptoirement le «nouveau directeur général de l'OACI», M. Benjamin, autrefois ambassadeur de France de carrière, qui a déjà siégé à Montréal près l'OACI, avait-il rappelé devant le Conseil des Relations Internationales de Montréal (CRIM) il y a quelques mois. Il avait été présenté par M. Jeanninot, ancien président d'Air Canada, alors qu'elle était une société fédérale d'Etat.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Volume 19, numéro 3

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.

(On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2010 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

Me Hélène V Gagnon, Trajectoire d'une avocate pas tout à fait comme les autres <i>Par André Gagnon</i>	3
Ogilvy Renault fusionne sa pratique internationale avec le Groupe Norton Rose	10
Quelle audace, quel coup, cette fusion d'Ogilvy Renault avec le Groupe Norton Rose ! <i>Par André Gagnon</i>	11
Le Barreau du Québec surveillera le rapatriement d'Omar Khadr	13
Visite de Michelle Bachelet au Canada, l'ancienne première femme présidente du Chili	16
L'Academy de Clifford Chance lance un nouveau programme de développement des avocats	18
Genèse d'un «beau-livre» à l'ère des sites web	19
Falun Gong gagne appel en B.C.	20
Une plus grande présence à travers le Canada McMillan	21
SURF, technologie de reconnaissance d'expressions notariales	22
New Trademark Protection Service Free in November	23
KPMG fait l'acquisition de Conseils Ledjit Inc.	24
Greenjets Introduces \$10,000 Private Jet Seat Service Guarantee	25
Le Barreau du Québec croit que plus de gens devraient avoir accès à l'aide juridique	26
PEEKYOU launches first digital footprint ranking system for individuals	28
Noël au Château!	29
Julie D. Gagnon se joint au groupe de droit commercial de FMC à Montréal	30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes...
à la fine pointe de la technologie
à l'ère du numérique...**

***vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions au jour le jour
encore plus rapidement grâce à notre système AUDI-O-NET.***

- Sténographes officiels • français, anglais, bilingue • Mémoire & Annexes • Cour d'Appel & Suprême du Canada
- Transcriptions de cassettes • Copie de cassettes • Prise de vidéo • Vidéo conférences • Dépôts par téléphone
- Salle d'interrogatoire • Délai urgent & jour le jour • format condensé/index de recherche

Recevez via Internet ou sur disquette vos transcriptions format condensé avec index de recherche.
 (Aucun logiciel nécessaire)

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5 • Un seul numéro : (514) 288-1888
Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenofac@stenographe.com

Dans une industrie aussi stratégique que la fabrication d'avions privés et commerciaux avec ses multiples certifications internationales où les relations se doivent d'être constamment renouvelées, resserrées vu l'évolution du personnel des secteurs de réglementations internationales qui s'abattent souvent sur l'industrie du transport aérien comme une chape de plomb (sans parler de la fumée de volcans), sans aucun avertissement, le champ de «pratique» qu'occupe Me Hélène V Gagnon comme vice-présidente aux affaires publiques, communications et responsabilité sociale de l'entreprise, et pour lequel Bombardier Aéronautique vient de remporter le prix de l'entreprise citoyenne dans la catégorie grande entreprise, justement pour son rôle



Me Pierre Meunier

Hélène a été au cabinet de 1993 à 2000, d'abord comme étudiante et stagiaire et à titre d'avocate à compter de 1995. Elle a donc passé sept ans chez

nous. Pendant son parcours, ses collègues de Fasken ont pu reconnaître rapidement sa grande détermination, son dynamisme, sa passion, son amour du travail bien fait et les excellentes relations qu'elle a développées et entretenues avec les clients du cabinet. Nous étions attristés par son départ, mais non surpris qu'elle se lance dans le secteur des communications et des relations publiques et nous sommes encore moins surpris par son succès.

de leader au niveau environnemental à l'international, requiert des gens bien au fait des législations, informés des tendances du secteur de l'aviation civile et commerciale et un suivi constant des technologies qui évoluent «par monts et par vaux».

Mais aussi une connaissance et une utilisation des nouveaux «médias sociaux» comme Twitter, Facebook, You Tube, etc. afin de montrer une transparence qui dans le cas contraire lorsque parfois survient un coup dur, un pépin comme est condamnée inéluctablement à en vivre cette industrie, celles et ceux qui accompagnent cette industrie se doivent d'avoir les plus hautes compétences dont l'une est sans contredit une formation en droit primant sur tout, afin de mieux comprendre, d'expliquer et de faire savoir comment se présen-

tent les choses particulièrement lorsque survient une tragédie.

Hélène V Gagnon travaille avec son équipe à la préparation de comptes rendus clairs, quotidiens devant parfois les questions que se posent les personnes intéressées et les médias en fournissant des réponses véridiques et acceptables aux questions concernant l'avionneur surtout dans un contexte de crise. Cette fonction est devenue absolument stratégique dans une grande entreprise multinationale. La formation juridique d'Hélène s'avère un atout dans son rôle puisqu'elle lui permet de trouver le bon équilibre entre la transparence qui vise à développer la confiance des parties prenantes envers son entreprise dans le cadre des communications tout en étant consciente de l'importance de protéger les droits de l'entreprise.

Delegatus en **croissance** continue



DELEGATUS
SOLUTIONS JURIDIQUES PERSONNALISÉES



Delegatus services juridiques inc. est fière d'annoncer la venue de quatre nouveaux avocats au sein de son équipe.

Stéphanie Beauregard (1993), Isabelle Papillon (1993) et Keith Flavell (1994) se joignent à l'équipe de droit des affaires. Quant à Marc Tanguay (2001), il pratiquera au sein du groupe de litige.

Leur arrivée dans l'équipe permet à Delegatus de se positionner encore davantage comme un joueur incontournable sur la scène juridique québécoise.

www.delegatus.ca

Dès juin 2011, parmi les 10 plus grands cabinets au monde

Ogilvy Renault fusionne sa pratique internationale avec le Groupe Norton Rose

Nous sommes heureux de vous annoncer que le 1er juin 2011, Ogilvy Renault se joindra à la pratique juridique internationale du Groupe Norton Rose. Avec plus de 2 500 avocats répartis dans 38 bureaux dans le monde entier, le groupe élargi se classera parmi les dix plus grands cabinets juridiques au monde selon le nombre d'avocats.

Il s'agit d'un événement sans précédent pour notre cabinet et nos clients. Notre objectif étant de servir nos clients à l'échelle internationale, ce regroupement leur donnera accès à un vaste bassin de gens de talent et à un réseau mondial.

Avec l'augmentation du nombre d'opérations commerciales importantes réalisées partout dans le monde, le groupe élargi aura les atouts et les ressources nécessaires pour conseiller et accompagner ses clients tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale par l'entremise de ses bureaux en Europe, en Afrique, en Asie, en Australie et au Moyen-Orient.

Norton Rose est doté de secteurs et de domaines d'expertise complémentaires qui stimuleront notre offre de services en droit bancaire et financement des sociétés, en fusions et acquisitions, en litiges et arbitrage international, en droit de l'énergie, en infrastructures et produits de base, en transport et en technologie ainsi qu'en propriété intellectuelle et en sciences de la vie.

Nous continuerons à vous servir comme nous le faisons depuis plus de 130 ans. En nous regroupant avec Norton Rose, nous ferons partie d'un vaste réseau juridique mondial, mais nous



Photo prise le 15 novembre 2010 lors de l'annonce de la fusion de John Coleman, associé-chef de la direction d'Ogilvy Renault, Stephen Parish, président du Groupe Norton Rose et Norm Steinberg, président de Ogilvy Renault

continuerons à agir localement sur chacun de nos marchés au Canada. Notre centre décisionnel demeurera au Canada.

John Coleman demeurera l'associé-chef de la direction de Norton Rose au Canada et il se joindra au comité exécutif du Groupe en compagnie d'un autre associé canadien. Norman Steinberg demeurera président de Norton Rose au Canada.

Nous sommes vraiment emballés par la création de cette toute nouvelle entité mondiale et sommes fiers de nous unir à Norton Rose.

Au cours des mois à venir, nous communiquerons avec vous pour discuter des avantages que vous pourrez tirer de notre nouvelle plateforme. D'ici là, si vous avez besoin de plus amples renseignements sur Norton Rose, n'hésitez pas à communiquer avec nous ou à visiter notre site Web à l'adresse ogilvyrenault.com.

Quelle audace, quel coup, cette fusion d'Ogilvy Renault avec le Groupe Norton Rose !

Par André Gagnon



La pratique du droit a finalement obtenu ses lettres de créance internationales au Québec et au Canada, explose désormais partout sur la planète. Après les comptables, c'est au tour des conseillers juridiques de servir des clients par-

tout ou presque sur la planète sans aucune frontières pour les limiter.

Que de temps a passé depuis que la pratique privée du droit au Québec, au Canada, a franchi les barrières des provinces qui en limitaient le territoire. Maintenant, depuis que les professionnels ont obtenu presque entièrement le droit de se déployer, d'exercer dans les cabinets privés multidisciplinaires sans trop de problème

(notaire, comptable agréé, CMA, etc.) la voie était ouverte pour favoriser le rapprochement des frontières, pour resserrer les continents et les rendre accessibles aux avocats de tous pays, Etats, sauf quelques exceptions qui ne tarderont pas à venir comme une vague mourir sur le rivage des océans que traverseront sans embûches électroniquement, via les médias de tous genres (TI) qui ont fait leur apparition récente, par avion ou autrement, en personne, les Disciples de Thémis. Qui pour discuter des termes d'un «deal», d'un litige qui pourra cependant être confié sur place ou dans une autre venue intercontinentale à des spécialistes qui se trouveront dans un tiers pays ou même dans un cabinet situé à l'autre bout du monde. Novateur, révolutionnaire même, c'est sans doute ce que vivra à compter de juin 2011, le «grand cabinet Ogilvy Renault» qui fera alliance avec le Groupe Norton Rose, issu du Royaume-Uni, mais dont les tentacules desserviront des clients sans doute sur les cinq continents d'ici peu au rythme du développement planétaire de ce cabinet vraiment «global». D'autres existent aussi : Baker Mackensie, l'ancien cabinet Clifford Chance, britannique à l'origine comme Norton Rose, qui a fusionné avec des cabinets allemands, et autres, etc.

Crites & Riddell
BASICS

Votre expert en fournitures juridiques

Reconnu à Montréal comme l'expert en index juridiques, **Crites & Riddell Basics** offre une gamme complète d'index pour combler tous vos besoins.

Livraison de papeterie même jour, disponible sur demande pour la région métropolitaine de Montréal, si commandé avant 10 h 30.

Pour plus de détails, communiquez avec notre service à la clientèle
T : 514 368.8641 ou 1 800 263.8641

F : 514 368.1212

crites@crites-riddell.com
www.crites-riddell.com



À votre service
Depuis 1911

On se sent petit, dans ses petits souliers, quand on considère les développements qu'ont connus les cabinets d'avocats de pratique privée de même que les contentieux d'entreprise internationale et multinationale qui, il ne faut pas l'oublier, sont très souvent à l'origine des regroupements des sociétés d'avocats (et de comptables) dans le monde.

Où iront les cabinets privés après avoir fait alliance d'abord avant de fusionner avec d'autres cabinets dans d'autres provinces, premier obstacle franchi. Puis ce furent les cabinets dit nationaux comme McCarthy Tétrault, et plus tard, beaucoup plus tard, Ogilvy Renault et autres.

Cette fois, Ogilvy Renault a pris les devants, «le leadership» et avec panache laissant derrière lui (pour l'instant sans doute) ses concurrents qui ne vont pas tarder à prendre le train pour le monde plutôt que de le voir passer sans y embarquer. Nous sommes à l'aube de changements retentissants, risqués, mais sûrement emballants. Le paysage va encore changer du tout au tout.

Si j'étais étudiante ou étudiant en droit maintenant, je serais un peu déboussolé devant les changements qui se feront sentir dans la pratique privée du droit. Mais j'ai confiance que les jeunes futurs praticiens vont bien répondre à ce qui s'en vient en se dotant d'une formation solide en affaires et en litige pour assumer leur rôle dans les nouveaux cabinets qui vont être créés. Ce qui n'empêchera pas les plus petits d'exister et de rendre des services juridiques d'une qualité exceptionnelle pendant encore très longtemps. Mais ce sera la boutique, le cabinet –boutique, qui deviendra de plus en plus la norme, la référence, pour des raisons de coût surtout, dans la pratique privée. Pourquoi ? Parce que beaucoup de praticiens vont évoluer vers ce genre de pratique à compter d'un certain âge, d'un certain nombre d'années d'expérience. On passera du très grand cabinet, au cabinet de moindre importance numérique puis vers les plus petits et enfin les boutiques.

C'est ainsi après bientôt 27 ans dans le monde juridique qu'il me semble voir évoluer les choses. Mais je puis aussi me tromper royalement. Qu'en pensez-vous ?

Vous êtes invités à discuter de ce sujet sur notre site «Facebook : Magazine Le Monde Juridique». Nous transmettre votre opinion au préalable à l'adresse courriel (Email) «agmonde@videotron.ca».

Nouveau consulat de l'Estonie à Québec



Récemment, avait lieu à Québec, l'ouverture officielle du Consulat de la République d'Estonie. Étaient réunis pour l'événement, messieurs Väino Reinart, ambassadeur de la République de l'Estonie pour le Canada et les États-Unis, Malle Talvet-Mustonen, directrice générale du 2^e département politique du Ministère des Affaires étrangères de la République d'Estonie, Riho Kruuv, chargé d'affaires à l'Ambassade de la République de l'Estonie à Ottawa et madame Liss Udal, directrice du pupitre Canada au Ministère des affaires étrangères de la République de l'Estonie, de même que plusieurs dignitaires et relations d'affaires de Me François-Xavier Simard jr. LL.M., O.N.M., nouveau consul honoraire de la République d'Estonie.

En tant que Consul honoraire, Me Simard détient les responsabilités consulaires énumérées ci-dessous :

- Chef du poste consulaire de Québec
- Représenter les intérêts des Estoniens, les accompagner dans l'exercice de leurs droits dans sa circonscription consulaire auprès des autorités compétentes, leur fournir tous les services consulaires et leur porter assistance dans sa circonscription consulaire
- Légalisation de documents et remise d'autorisations d'entrer en Estonie
- Accompagnement des entreprises estoniennes au Québec
- Mise en oeuvre des orientations politiques de la République de l'Estonie auprès des intervenants concernés

Le Barreau du Québec surveillera le rapatriement d'Omar Khadr

Prenant acte de l'engagement du gouvernement canadien à « accueillir favorablement » la demande de transfert du détenu Omar Khadr au terme de la première année de sa sentence, le Barreau du Québec continuera de suivre avec vigilance le dossier de M. Khadr et fera tout en son possible, si cela devient nécessaire, pour rappeler cet engagement aux autorités canadiennes.

Le Barreau maintient sa position

Le Barreau a suivi avec attention le « dossier Khadr », depuis le traitement qui lui a été réservé à la prison de Guantanamo et le déroulement de son dossier judiciaire jusqu'au dénouement récent de son procès devant une commission militaire. Le Barreau tient à rappeler qu'il dénonce, encore aujourd'hui, plusieurs aspects dans ce dossier dont, notamment, le fait que M. Khadr a été détenu à la prison de Guantanamo par les autorités américaines en violation des règles fondamentales du droit et de la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que le fait que la Commission militaire qui l'a jugé ne satisfait pas aux exigences d'un procès équitable selon la Cour suprême du Canada et la Cour suprême des États-Unis.

« Nous réclamons depuis 2008 le rapatriement de Omar Khadr pour qu'il subisse un procès juste et équitable et nous veillerons, si cela est nécessaire, à rappeler au gouvernement

canadien son engagement à le faire, maintenant qu'il a reçu sa sentence de la Commission militaire le rendant apte au rapatriement dans un an pour continuer de purger sa peine dans une prison canadienne, » a déclaré Me Claude Provencher, directeur général du Barreau.

Une politique pour assurer la protection des citoyens canadiens à l'étranger

Le dénouement de l'affaire Khadr met en lumière le besoin urgent d'apporter davantage de précisions sur les obligations du gouvernement canadien à l'égard des ressortissants canadiens à l'étranger. « Il devient évident selon nous, a ajouté Me Provencher, que le Canada a besoin de baliser formellement et avec plus de cohérence la manière dont il doit assurer la protection de ses citoyens à l'étranger. Pour l'Ordre, tant l'image du Canada dans la sphère internationale que la

confiance des citoyens à l'égard de la gestion de leurs droits fondamentaux à l'étranger dépendent de telles précisions, à l'issue du précédent inquit tant que constitue le traitement du dossier de M. Omar Khadr.

Le dossier Omar Khadr

Rappelons que M. Omar Khadr est un citoyen canadien qui a été capturé par les forces armées des États-Unis au cours d'un combat en Afghanistan alors qu'il avait 15 ans. Incarcéré à la prison de Guantanamo Bay depuis 2002 dans des conditions qui ont bafoué pratiquement tous ses droits fondamentaux en tant qu'individu et en tant que mineur, Khadr n'a pu voir un avocat que 27 mois après le début de sa détention et n'a appris les chefs d'accusation pesant contre lui qu'au bout de trois ans et demi. Victime de traitements cruels et dégradants comprenant des allégations de torture, Omar Khadr n'a jamais bénéficié

LBC International Inc. <i>Expertise comptable spécialisée dans les litiges et réclamations d'assurance</i>		
Juricomptabilité		
Spécialistes dans l'établissement de quantums		
Montréal	Emile Bassila, C.A. • EJC Alain David, C.A., CFE Arthur Lavigne, C.A. • EJC	Eleni Chilakos, C.A. Claude Gélinas, C.A., PAA Alain Viger, C.A. • EJC
Bureaux Canadiens	Téléphone	Télécopieur
Montréal	(514) 866-5431	(514) 866-8800
Toronto	(416) 596-1000	(416) 596-0469
Calgary	(403) 299-0560	(403) 299-0566
Vancouver	(604) 683-5877	(604) 683-6701
Courriel: aviger@lbcintl.com		
1440, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 710, Montréal (Québec) H3G 1R8		

du traitement d'enfant-soldat auquel il avait droit et ce, même si le Canada a souscrit aux principes et aux traités du droit international. Dans une décision rendue par la Cour suprême du Canada le 29 janvier dernier, les faits retenus établissent la participation du Canada à une conduite élitique violant les principes de justice fondamentale.

Pour consulter les précédents communiqués émis par le Barreau dans le dossier Khadr et les pressions de la Coalition juridique pour valoir les droits d'Omar Khadr : <http://www.barreau.qc.ca/actualites-medias/index.html>

Autos à vendre ou à échanger La Bourse de l'Auto

Songez-vous à vendre votre auto ou à l'échanger ?
Voici la « Bourse de l'Auto » où vous pouvez
inscrire une courte description avec
une photo de votre véhicule .

Inscrivez votre auto (description, maximum de
50 mots avec une photo numérique 300 dpi
minimum) transmis à l'adresse courriel :
agmonde@videotron.ca

Laisser votre adresse courriel ou numéro de
téléphone où vous pouvez être rejoint.
Les dix (10) premières inscriptions sont
gratuites. Durée d'un mois dans le magazine
Le Monde Juridique ainsi que sur notre page
« Facebook : Magazine Le Monde Juridique »
jusqu'à la vente ou l'échange (la transaction) .
Ce service est offert exclusivement aux lectrices
et lecteurs du magazine.

Le coût de l'inscription incluant la photo
est de 25 \$ plus taxes soit 1.25\$ de TPS
et 1.99\$ de TVQ, soit 28.24 \$.

Poster votre chèque de 28.24\$ fait à l'ordre de
Le Monde Juridique Inc.,
642, rue Pierre-Tétreault,
Montréal, Qc H1L 4Y5.

Avocats sans frontières se réjouit de l'engagement du Canada à « considérer favorablement » une demande de transfert au pays

Dans un échange de notes diplomatiques entre le gouvernement des États-Unis et du Canada rendu public dans le cadre de l'entente hors cours mettant un terme au procès du citoyen canadien Omar Khadr devant une commission militaire à Guantánamo, le gouvernement canadien s'est déclaré « enclin à considérer favorablement la demande de monsieur Khadr pour être transféré au Canada afin de purger le reste de sa sentence, ou toute partie de cette sentence selon ce que déterminera la Commission des libérations conditionnelles » (traduction).

Pour Avocats sans frontières Canada, il s'agit d'un développement très important dans ce dossier. « Avocats sans frontières se réjouit de l'engagement du Canada à considérer favorablement une demande de transfert au pays », a déclaré le directeur général de l'organisation, Maître Pascal Paradis. « Compte tenu de l'engagement des États-Unis à appuyer une telle demande, les conditions semblent réunies pour permettre de rapatrier Omar Khadr au terme de la première année de sa sentence à être purgée sous la garde des États-Unis ».

Rappelons que l'entente prévoit une peine totale de huit ans mais qu'après un éventuel transfert, c'est le droit canadien qui s'appliquerait et qui régirait la durée restante de la sentence. Cette sentence réduite, obtenue en échange d'un plaidoyer de culpabilité d'Omar Khadr, prévaut sur celle de 40 ans déterminée par le jury dimanche.

« Après huit années de détention préventive abusive, de mauvais traitements et d'assujettissement à un régime d'exception ne répondant pas aux normes minimales du procès équitable, ce citoyen canadien peut enfin espérer sortir du système de commission militaire de Guantánamo et revenir dans une situation d'application de l'État de droit », a ajouté Maître Paradis.

LE MONDE J U R I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

sur Facebook



Un seul clic sur le web à
« Facebook : Magazine Le Monde Juridique ».

Vous pouvez suivre l'actualité juridique diffusée par Le Monde Juridique
entre chaque numéro 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Vous pouvez alimenter ce site de vos nouvelles courtes avec photos.
Même de courts vidéos sont bienvenus sur notre nouveau site. Il n'est nullement
nécessaire d'être «ami» ou «membre» pour faire part de vos actualités.

Un seul clic sur le web à notre adresse web pour nous joindre.
Nous transmettre vos actualités à agmonde@videotron.ca et vous les retrouverez
par la suite sur Facebook sur le site du «Magazine Le Monde Juridique».

Nous devons toutefois effectuer une certaine sélection de l'information transmise
-comme dans le magazine- faire «l'édition» des textes. Vous trouverez cependant
la substance des informations communiquées.

Nous acceptons vos annonces publicitaires dont la durée d'exposition sur notre
site selon entente sera d'un mois complet. Communiquer avec nous à l'adresse
mentionnée ci-haut ou au 514-353-3549 pour obtenir les tarifs.



Lors de sa visite à Montréal, Michelle Bachelet entourée de Louise Harel, chef de l'Opposition municipale, du maire de Montréal, Gérald Tremblay, sur la rangée arrière avec Raymond Chrétien, ambassadeur de carrière de Fasken Martineau et d'autres personnes non identifiées.



Mme Bachelet est flanquée (à droite sur la photo) de M. Pierre Gaston, consultant, ancien consul honoraire de France à Auckland, en Nouvelle-Zélande, ami de la jubilaire en compagnie d'autres personnes non identifiées.



Me Anne-Marie Dussault de Radio-Canada, interviewant Mme Bachelet à Montréal.



Michelle Bachelet, avec (à droite sur la photo) l'économiste Denis Durand de Jarislowsky Fraser et d'une personne non identifiée.

Visite de Michelle Bachelet au Canada, l'ancienne première femme présidente du Chili

L'ancienne présidente du Chili, Michelle Bachelet, première femme à occuper ce poste dans l'histoire de ce pays conservateur et catholique, a effectué une visite éclair à Ottawa, Montréal et Québec où elle a été honorée

Agnostique et mère célibataire, cette femme dont le père, général a été accusé de trahison et emprisonné par le dictateur Pinochet et mort en prison, à la suite du coup d'Etat de septembre 1973 qui a renversé le président Salvador Allende, elle-même emprisonnée en 1975 pour crime d'opinion avec sa mère, est un exemple de courage et de détermination. L'organisation Reporters Sans Frontières lui a attribué son Prix annuel pour souligner le Courage au Féminin à Montréal, lors d'un dîner.

Elle a été invitée par la mairie de Montréal à signer le livre d'or au cours d'une brève mais touchante cérémonie à l'Hôtel de Ville. Puis, elle a été reçue officiellement par le gouvernement du Québec, à l'Assemblée Nationale du Québec, où le président de cette institution l'a accueillie ainsi que le premier ministre Jean Charest et les représentants de l'Opposition officielle, dont le chef, Pauline Marois.

Elle s'est rendue aussi au Parlement fédéral à Ottawa où elle a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. Puis, l'Université d'Ottawa lui a décerné un Doctorat honoris causa pour souligner sa fulgurante carrière dans le secteur de la santé et des relations harmonieuses qu'elle a réussi à instaurer au Chili après la chute de Pinochet entre civils et militaires et pour son apport au développement économique et social et à la restauration des relations internationales entre son pays et le reste du monde.

Mme Bachelet œuvre maintenant à la direction d'ONU Femmes, nommée à ce poste par le Secrétaire général Ban Ki-moon, récemment, organisme voué à l'amélioration de la condition des femmes dans le monde.



Mme Bachelet entourée de Chiliens qui vivent au Canada



Mme Bachelet reçue par le ministre des Affaires étrangères du Canada, M. Lawrence Cannon.



Michelle Bachelet, signe le livre d'or à la suite de la remise d'un Doctorat honoris causa de l'Université d'Ottawa



Pierre Gaston, ami d'Ingrid Betancourt, amie proche de Michelle Bachelet, sourit à Jean Charest.



Michelle Bachelet s'est sans doute crue en campagne électorale...au Canada!



Michelle Bachelet en compagnie de Pauline Marois, chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée Nationale du Québec



Sur le grand plateau de la télévision de Radio-Canada



Michelle Bachelet reçue par le premier ministre du Québec, Me Jean Charest.

L'Academy de Clifford Chance lance un nouveau programme de développement des avocats

Le cabinet d'avocats international Clifford Chance annonce le lancement de l'Academy Development Centre (Centre de Développement de l'Academy ou "ADC"). Ce programme de formation et de développement est proposé aux avocats seniors pour leur permettre d'acquérir des compétences managériales et commerciales.

Visant un public d'avocats ayant acquis environ 6 ou 7 ans d'expérience, les premières sessions de l'ADC ont eu lieu à Londres et à Paris au début du mois de mai.

L'ADC est un programme créé spécifiquement pour Clifford Chance et se déroule sur deux jours, au moyen de cas pratiques portant sur le marché, les clients et la gestion des équipes. Il permet à l'avocat de se positionner par rapport aux qualités managériales et commerciales requises d'un futur associé du cabinet. Il se conclut par une session individuelle d'une heure lors de laquelle un plan de développement personnel est élaboré avec l'avocat.

Un suivi individuel est proposé durant les deux années qui suivent l'ADC. "Le planning individuel et le suivi mis en place lors du programme ADC nous permettent de renforcer l'impact de nos programmes sur la pratique quotidienne de l'avocat.", affirme Angela Guinaudie, Responsable Formation et Développement chez Clifford Chance à Paris.

Proposer aux avocats les outils leur permettant d'élargir leurs compétences au-delà des aspects de technique juridique et développer la fibre commerciale a toujours été une priorité dans le développement chez Clifford Chance.

Le cabinet a créé une "Academy" de formation en 2000 en vue de regrouper tous les programmes de formation et de développement alors existants et d'élaborer des formations liées à la conduite de projet et à la gestion de la relation client. L'Academy possède aujourd'hui une bibliothèque étendue de formations en ligne ainsi que des formations en groupes et individuelles.

Le cabinet Clifford Chance à Paris compte 200 avocats dont 28 associés pour un total de 400 personnes. Dans le monde, le cabinet compte 29 bureaux dans 20 pays et près de 3600 avocats.

Les 6 avocats AJBM de l'année sont dévoilés!

L'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM) annonce le nom des lauréats du titre « Avocat AJBM de l'année 2010 » dévoilé hier lors de la 4e édition du Gala AJBM « Les leaders de demain ». Ce Gala a connu un succès retentissant et a regroupé une foule de personnalités juridiques importantes de Montréal.

Félicitations aux lauréats !

Les jeunes avocats montréalais suivants, se sont démarqués par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles, ainsi que par leur vision et leurs perspectives. L'AJBM tient à féliciter chaleureusement Me Adina Comanita, contentieux/juriste de l'état, Me Thierry Lavigne Martel, droit corporatif, Me Julie Provost, droit criminel et pénal, Me Myriam Farag, droit familial, Me Ponor Ang, litige civil et commercial et Me Paul St-Pierre Plamondon, pro bono / implication sociale pour leur nomination à titre d'« Avocat AJBM de l'année 2010 » dans leur domaine respectif. Cette année, de nombreux avocats ont soumis d'excellents dossiers de candidature qui ont premièrement été révisés par un comité de présélection formé de membres importants de la communauté juridique, suite à quoi, trois candidats dans chacune des catégories ont été sélectionnés comme finalistes. Par la suite, un Jury, composé de personnalités juridiques et faisant partie du Conseil des gouverneurs de l'AJBM ont eu la difficile tâche de choisir ces lauréats.

Genèse d'un «beau-livre» à l'ère des sites web

Mai 2009, je reçois un appel téléphonique de mon copain Langlois : «Je viens de tomber sur l'enveloppe de poèmes que tu m'avais envoyée en 1964! C'est génial, il faut publier ça!» Réponse immédiate : «Pas question. Je suis peintre.»

A ce moment-là, je travaillais à un projet de livre sur mes tableaux. Ce projet, d'ailleurs, traînait depuis quelques années car je ne suis pas douée pour les retours en arrière et j'ai toujours deux ou trois séries de tableaux en tête.

Il faut beaucoup d'éléments pour réussir ce qu'on appelle, dans le langage de l'édition, un «beau-livre». En fait, il faut plusieurs petits miracles qui se rencontrent en un même point dans le temps.

Premier miracle : l'éditeur accepte mon projet.

Il y a cinquante ans, un tout jeune Marcel Broquet arrive de Suisse et se lance dans l'aventure périlleuse d'ouvrir sa maison d'édition. Il réussit son pari et se fait un nom dans l'édition d'art, en particulier avec la collection Signatures. Il prend sa retraite mais, la passion étant toujours là, il repart sous le nom de Marcel Broquet La nouvelle édition, en incluant la collection Profils pour les «beaux-livres».

Deuxième miracle : le fil d'Ariane pour cette collection.

Après trois mois d'enquête auprès d'une trentaine de personnes, copains de bar, amis avocats, gens d'affaires, spécialistes dans les parcours d'artistes, on se décide à inclure dans le livre 28 poèmes et 80 reproductions en couleur. Il s'agit du même univers qui s'est élaboré au fil des années,

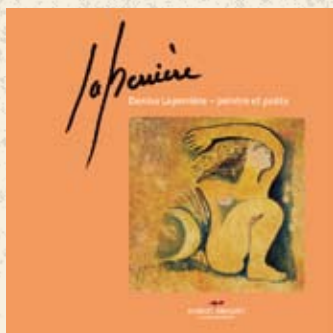
du même type d'images. En fait, la poésie est un état, une façon de fonctionner du cerveau.

Troisième miracle : les mécènes, bien sûr.

Michèle Duguay, Tullio Cedraschi et Karl Parent tous les trois depuis des années collaborent à la vie artistique du Québec. Je les connais bien et ils ont une caractéristique commune : l'enthousiasme qui fait la vie plus belle. À bien y penser, ce sont des mordus du voyage et ils ont le sens de l'humour. L'humour qui est l'autre face de la poésie, l'agilité de l'esprit, la générosité du cœur.

Bref, Michel Langlois a séjourné plusieurs fois à Montréal pour faire une maquette du livre. Nous avons créé ensemble, avec le mélange textes-tableaux, une nouvelle œuvre d'art. Du complètement nouveau, inédit, avec les textes de Pierre Tourangeau, François Charron, Karl Parent et bien sûr, la préface de Langlois. Nous avons échappé au piège du retour sur le passé. Le livre a déjà commencé une belle vie. Au suivant!

Denise Laperrière
site web :
deniselaperriere.com
tél : 514 842 4825



MARCEL BROQUET
La nouvelle édition

NOUVEAU LIVRE!

Denise Laperrière – peintre et poète

Des personnalités connues du milieu artistique québécois signent les textes de cette rétrospective. Le cinéaste **Michel Langlois**, le journaliste et écrivain **Pierre Tourangeau**, le poète et essayiste **François Charron** et le documentariste **Karl Parent** offrent un regard à la fois intime et analytique sur l'œuvre de Denise Laperrière, peintre et poète. **Plus de 80 œuvres et poèmes.**

Denise Laperrière – peintre et poète

39,95 \$

Disponible en librairie ou sur www.marcelbroquet.com

Falun Gong gagne appel en B.C.

Court of Appeal Oct. 19 Judgment Upholding Falun Gong Practitioners' Right to Protest, Striking Down Vancouver City Bylaw as Unconstitutional

Canada - 21 October 2010: Members of the Canadian Falun Gong Community are greatly relieved by the decision, but at the same time also profoundly moved at this great concrete demonstration of the Rule of Law in Canada. The protest site which stood for so many years in front of the Chinese Consulate-General on Granville was a world recognized tribute to free speech, as well as a symbol of upholding universal virtue treasured by all

human beings—Truth, Compassion, Forbearance—for which thousands of Falun Gong practitioners in China lost their lives. It constituted a most effective campaign to educate the world about the unprecedented atrocities which are committed daily against the people of China by the Chinese Communist Party, atrocities on a scale of evil never seen since the days of Hitler's Third Reich.

Under the Chinese Communist Party's barbaric tyranny, all progress toward the Rule of Law has been thwarted and Falun Gong practitioners have been systematically terrorized, beaten, imprisoned, tortured and killed for harvest of organs for profit.

In a very real sense, the history of this protest, and the four year struggle of the protesters to assert their Charter right to the peaceful expression of the sad reality that is on-going in China, has been the history of a struggle between tyranny on the one hand, and the Rule of Law, on the other.

No "court" in China has ever overruled the Chinese Communist Party, or any government at any level, and there is no possibility whatever that such a thing could ever happen. This decision is a remarkable demonstration for the dictators in Beijing, illustrating the real meaning of the Rule of Law in a democracy.

Whatever the motivation of the

Vancouver Mayor and Council may have been in seeking to suppress and erase a protest which embarrassed the Chinese Consulate-General, one fundamental and objective fact is clear: closing down the protest was of no benefit whatever to the citizens of Vancouver or Canada; in fact, all indications are that a majority of citizens supported the Falun Gong right to protest. But irrespective of what subjective opinions might be harboured by any Canadian citizens, it is an objective fact that the only Party which benefited by the removal of the protest site was the Chinese Communist Party.

Given that the sole beneficiary of the protest removal was the Chinese Communist Party, and that there was no benefit to the citizens of Vancouver, it is difficult to understand how the Mayor and Council of Vancouver thought to justify their huge expenditure of public funds in a prolonged legal struggle which promised no benefit for the taxpayers.

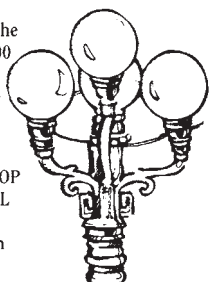
"Our lawyers have advised us that the judgement of the BCCA is a sound one and we are relieved to see that the errors of the first judge were corrected by the Court of Appeal. We also hope that the City administration will exercise its powers this time for freedom of expression and against the further profligate squandering of public funds on an eminently unworthy cause," said a spokesperson for the Falun Dafa Association.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30

1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733



Une plus grande présence à travers le Canada

McMillan

En fusionnant, McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l. et Lang Michener LLP réunissent l'énergie, l'expertise et l'excellence de deux cabinets juridiques réputés. Le résultat est un cabinet d'avocats moderne et ambitieux qui regroupe des professionnels de haut calibre partageant une vision commune de la pratique axée sur les besoins du client.

Le nouveau cabinet McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l. représente une opportunité unique pour nos avocats et surtout, pour tous nos clients, qui bénéficieront de notre expertise plus approfondie et de notre offre de services accrue. Nous sommes maintenant présents dans tous les principaux centres d'affaires canadiens, nous développons notre réseau international et nous offrons des services dans un plus grand éventail de secteurs du monde des affaires. À la fine pointe en matière de marchés des capitaux et de produits de financement, prodiguant conseils stratégiques et hautement spécialisés, le nouveau McMillan est un cabinet de l'avenir.

Notre nouveau cabinet est présent à Vancouver, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Hong Kong, ce qui nous permet d'offrir à nos clients des services plus étendus à travers tout le Canada et en Asie, marché en forte croissance. Nous concentrerons nos énergies à développer des secteurs stratégiques, tels le secteur minier, les produits forestiers, les secteurs pétrolier et gazier, les services financiers, le transport, la technologie, les communications et le secteur manufacturier, dont celui de l'automobile, où nous sommes déjà fortement présents.

Cette union de deux cabinets juridiques établis de longue date nous permet de dou-



Me Charles Chevette, associé-directeur de McMillan au bureau de Montréal a commenté avec enthousiasme la fusion.

bler notre taille et d'accroître l'étendue et la profondeur de notre offre de services. Avec à sa tête Andrew Kent, chef de la direction, le nouveau McMillan comptera plus de 400 avocats, et aura une présence plus solide et importante sur la scène juridique nationale. Pour les associés et le personnel, c'est un défi stimulant qui fournit à tous l'occasion de participer et de contribuer à la croissance de notre entreprise. Et vous n'avez encore rien vu.

Notre objectif pour le futur est clair et bien défini: nous voulons devenir le meilleur cabinet juridique d'affaires au Canada et le premier choix des entreprises à la recherche de conseils efficaces et de première qualité.

L'avenir commence aujourd'hui.

SURF, technologie de reconnaissance d'expressions notariales

En réponse à la demande des notaires qui ont besoin d'un système simplifié pour la transmission des actes au Registre Foncier, Fortsum Solutions d'affaires, membre de Groupe GFI Solutions Inc. (« Groupe

GFI »), chef de file dans le domaine des produits et des services informatiques est fière d'annoncer le lancement officiel de son tout nouveau logiciel SURF (Système Universel de Réquisition Facilitée).

est bilingue pour une gestion des actes en français et en anglais. Pour les notaires, cela signifie plus de simplicité et d'efficacité. Grâce à ce logiciel, ils pourront obtenir un gain significatif de temps en expédiant en quelques minutes leurs actes directement au SIRF (Système Informatique du Registre Foncier) à partir de l'application Microsoft® Word.

Le lancement de SURF vient après un mois et demi de tests pilotes effectués dans cinq études de notaires qui jusqu'à présent ne publiaient aucun acte électroniquement. C'est plus de 175 documents qui ont été générés et envoyés au Registre Foncier à l'aide de SURF pendant cette période. La présentation de Surf, les 28, 29 et 30 octobre dernier au Cours de perfectionnement du notariat de la Chambre des notaires du Québec, a par ailleurs suscité l'intérêt des professionnels présents et a été accueillie fort positivement.

Fortsum a mis sur pied une campagne de lancement énergique pour promouvoir le nouvel outil qu'elle a développé. Pour une période de trois mois suivant le lancement, la clientèle pourra s'inscrire et installer tout à fait gratuitement le logiciel à partir du Portail PME.

Le fonctionnement de SURF est inédit car le logiciel utilise une nouvelle technologie de reconnaissance d'expressions notariales. Avec Surf, l'utilisation de modèles de document préétablis et l'insertion de balises et de champs de fusion ne sont plus nécessaires. Les actes ainsi générés sont transmis par serveurs sécurisés et l'interface du logiciel

M^e Luc Carbonneau
AVOCAT

1200, boul. Chomedey
Bureau 725
Laval (Québec)
H7V 3Z3

Téléphone : (450) 973-6050
Télécopieur : (450) 973-1006
Cellulaire : (514) 592-2965

New Trademark Protection Service Free in November

Today, TM.Biz (<http://www.tm.biz>) announces Power Tool, a significant addition to its workflow tool to help secure trademarks and brands on social networks. Power Tool allows enterprises to upload their portfolio of trademarks and search for matching usernames across the Internet's top 500 social networks. Users can investigate taken names, reserve available usernames and share results. To celebrate the launch, TM.Biz is waiving fees for Power Tool during the month of November.

The TM.Biz Power Tool can be used to achieve different objectives within the lifecycle of a trademark. It can be used as a bulk availability search for a list of names of a proposed new brand or to research a company's entire trademark portfolio. Search terms can be entered in a search box using cut-and-paste or uploaded via a simple text file.

"This is an opportunity for trademark owners to perform a portfolio audit to see how well they are protected on social media and to determine if there is social squatting on their trademarks," says Tom Barrett, President of TM.Biz. "Most trademark owners are concerned about Facebook and Twitter, but lesser known sites such as Habbo and Qzone with a combined membership of 300 million users is also where they could be exposed. Our new service searches the 500 most popular social media sites and we're offering Power Tool for free during the month of November."

The TM.Biz Power Tool works offline, freeing up the user to do other work while it is processed. Once completed, users can review the results in a single report or review the results online using the TM.Biz dashboard. Reports are also available in downloadable text-only formats to allow law firms and resellers to generate private-label reports for their clients.

"With Power Tool, trademark owners can now search hundreds of trademarks in one step, saving them weeks of labor costs for a low price," says

Tom Barrett, President of TM.Biz. "TM.Biz is the only service that allows a one-step trademark search of usernames on the Internet's top 500 social networks."

In addition to TM.Biz's Search capabilities, the TM.Biz's workflow service also reserves social network usernames, generates in-use reports and offers annual watch subscriptions. Access to the service is restricted to trademark lawyers and brand managers. Eligible users are invited to apply for a free account at <http://www.tm.biz>.

Spectacle dînatoire au profit d'Avocats sans frontières Canada - Des bâtonniers, une brochette d'avocats et de juges sur scène : 110 000 \$ pour une bonne cause !

La salle était pleine à craquer à l'Impérial de Québec alors que des avocats, des juges et des juristes ont livré d'impressionnantes prestations artistiques permettant à Avocats sans frontières Canada (ASFC) de recueillir des recettes de 110 000 \$, un record pour l'organisation. Le spectacle de type cabaret, sous la présidence d'honneur du maire Régis Labeaume, s'est tenu pour la première fois à Québec, après deux vifs succès à Montréal, et a connu un succès époustouflant en réunissant plus de 425 personnes.

Animé d'une main de maître par Jean-Sébastien Bernatchez, animateur à la Première chaîne de Radio-Canada, le spectacle a mis sous les feux de la rampe une vingtaine d'Avocats. L'événement a notamment réuni sur scène pas moins de trois bâtonniers, soit le bâtonnier Gérald R. Tremblay, le bâtonnier sortant du Québec Pierre Chagnon, ainsi que le bâtonnier de Port-au-Prince Gervais Charles, partenaire d'ASFC en Haïti ainsi que le vice-président du Barreau du Québec Louis Masson. Ces performances ont été une merveilleuse occasion d'illustrer la solidarité internationale entre juristes.

Le spectacle, qui a eu lieu à guichets fermés, a été une fois de plus un événement festif réussi dont les profits serviront à la mission de justice et de coopération internationale d'ASFC.

KPMG fait l'acquisition de Conseils Ledjit Inc.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. (Canada) a annoncé récemment qu'il a fait l'acquisition de Conseils Ledjit Inc., premier cabinet de consultants au Canada en gestion de l'information et administration de la preuve électronique (e-Discovery) et qui s'est donné pour mission de faire « Un pont entre le droit et les technologies(MD) ». Grâce à cette acquisition, KPMG devient le premier cabinet au Canada à offrir tous les éléments du modèle de référence d'administration de la preuve électronique des documents (EDRM) et développe ainsi les services pour lesquels il est déjà un chef de file réputé. La clientèle de Ledjit, qui comprend diverses multinationales, bénéficiera des connaissances et des compétences étendues et approfondies des conseillers de KPMG.

« Grâce aux spécialistes de Ledjit et à leurs compétences en administration de la preuve électronique, KPMG devient un chef de file en matière de services-conseils aux entreprises et aux cabinets d'avocats sur la manière de gérer proactivement des dossiers, de leur création à leur destruction, et pendant des litiges et des enquêtes. Nous mettons à profit notre capacité à proposer des stratégies qui permettent aux entreprises de tous les secteurs d'accroître leur efficacité et leur efficacité », a déclaré Bill Thomas, chef de la direction et associé principal de KPMG.

L'ancien président de Ledjit, Dominic Jaar, fait partie des quelques Canadiens reconnus à titre de leaders éclairés dans le domaine de la gestion de l'information en Amérique du Nord. Dominic Jaar et ses collaborateurs de Ledjit jouissent d'une grande réputation dans les milieux juridiques dans l'ensemble du Canada et à l'étranger. Tous les membres de l'équipe Ledjit se sont joints à KPMG et travailleront au moyen des procédés actuels d'administration de la preuve électronique en les complétant grâce à leur spécialisation en gestion de l'information.

« La gestion de l'information (ne se limitant pas exclusivement aux litiges), comme la conservation des dossiers, devient un enjeu crucial pour les grandes entreprises », a déclaré Dominic Jaar, associé délégué. « Dans les cas de litige, les conseillers juridiques recherchent des solutions efficaces pour faire en sorte que leurs efforts de production et de conservation de documents soient défendables. Cela les amène dans le domaine du directeur de l'informatique ou du di-

recteur des techniques informatiques, ce qui exige de ces derniers qu'ils doivent comprendre les obligations juridiques de leur entreprise et avoir des processus et des procédures éprouvés déjà en place. En faisant un pont entre le droit et la technologie, KPMG occupe maintenant un nouveau créneau », a-t-il conclu.

Combinée à d'autres acquisitions récentes, cette opération permet à KPMG de demeurer un chef de file en matière d'aide aux entreprises qui désirent transformer leurs activités et atteindre leurs objectifs stratégiques.

Me Élise Poisson

Honorée par l'Université de Montréal



Me Élise Poisson

Le cabinet Lavery est fier d'annoncer que Me Élise Poisson, associée directeur, vient d'être honorée par l'Association des diplômés de l'Université de Montréal dans le cadre du dîner de clôture du Mois des diplômés, qui se tenait le 29 octobre au Centre des sciences de Montréal.

Cette soirée a été l'occasion de reconnaître huit personnalités, diplômées de la promotion 1985 de l'Université de Montréal, qui se sont distinguées par leurs réalisations professionnelles, sociales ou communautaires ainsi que par la notoriété qu'elles ont acquise au sein de la société québécoise.

« Nous sommes fiers de cette reconnaissance attribuée à Élise Poisson », a déclaré Me Richard Dolan, président du conseil d'administration de Lavery. « Cette distinction, qui est associée à sa réussite professionnelle, rejaillit sur tous les membres du cabinet. »

Greenjets Introduces \$10,000 Private Jet Seat Service Guarantee

Premium travelers can now rest assured that when they book a seat on a private jet through Greenjets, the seat cost and availability are backed by a \$10,000 guarantee

Green Jets Incorporated is pleased to announce its industry leading \$10,000 service guarantee. For the first time, clients are guaranteed seats on private jets at confirmed prices or they will receive \$10,000 from Greenjets. Travelers reserve seats on private jets for flights within the Greenjets network, and when confirmed the seat price and flight availability is guaranteed. Availability and seat prices are not conditional on others joining the flight, there are no blackout dates, and there is no fine print; when Greenjets confirms, clients fly and pay the affordable seat price.

Greenjets' published guaranteed seat prices are as low as:

New York - Florida \$1,950/seat
Los Angeles - New York \$3,850/seat
Florida - Chicago \$2,600/seat
Las Vegas - New York \$3,150/seat
Chicago - New York \$1,950/seat
San Francisco - Los Angeles \$1,600/seat

Greenjets has established a fast-growing network of US markets where it guarantees private jet seat availability at published prices, plus only government fees and taxes. By the end of 2010, the Greenjets network will include New York, Los Angeles, South Florida, Chicago, Las Vegas, Boston, and San Francisco. During 2011, Greenjets will be adding six new markets. An interactive service and pricing map is available at <http://www.flygreenjets.com/FlightNetwork.aspx>

Greenjets is on track to arrange in excess of 1,500 private

jet seat flights during 2010 with a perfect record of service reliability. Customer satisfaction and repeat business is very high, and Greenjetcard memberships and renewal rates are very strong. The Greenjetcard is the first and only per-seat private jet frequent flier discount card. Greenjetcard membership allows clients to save up to 80% compared to conventional charter, and does not involve pre-paid flights or funds on account. The Greenjetcard is being adopted by premium airline travelers looking for more reliable and convenient flight service at a price that makes sense compared to chartering aircraft, and fractional jet owners and jet card holders looking for substantial cost savings compared with their current private flight solutions. With Greenjets, travelers are making the choice to save money, while remaining more environmentally responsible by sharing the aircraft instead of flying alone.

Dean Rotchin, CEO, explains: "When clients reserve through Greenjets they are assured their seats on a private flight and they pay the published seat price. We guarantee the service and our track record speaks for itself. Greenjets' service promise is now backed with a \$10,000 guarantee. No one in the industry offers this guarantee, because no one delivers the service like Greenjets."

Greenjets is an easy and financially smart way to save time by flying private, by the seat. Greenjets does not own or operate aircraft - travel service is provided by ARGUS Platinum/Gold safety-rated FAA Part 135 air charter operators who maintain operational control at all times. Greenjets is committed to the highest safety, convenience and comfort standards at the lowest possible cost to you and the environment. Guarantee terms and conditions apply: <http://www.flygreenjets.com/Service-Guarantee.aspx>

L'accès à la justice est en danger !

Le Barreau du Québec croit que plus de gens devraient avoir accès à l'aide juridique

Le Barreau du Québec estime que le gouvernement doit remédier sans tarder à l'iniquité qui mine le régime d'aide juridique en modifiant les seuils d'admissibilité en fonction du salaire minimum et en optant pour une période de référence mensuelle du revenu du citoyen pour établir son admissibilité à cette aide, comme c'est le cas dans toutes les autres provinces canadiennes. « C'est un cri d'alarme que lance le Barreau, a déclaré le bâtonnier Gilles Ouimet en conférence de presse, car les personnes les plus démunies de notre société n'ont pas ou peu accès à la défense de leurs droits quand ils en ont besoin. L'État doit faire une vraie réforme de l'aide juridique, car son plan de bonification sur cinq ans n'a pas donné les résultats escomptés. » S'appuyant sur les conclusions du rapport du Barreau L'aide juridique au Québec : une hausse des seuils d'admissibilité est toujours nécessaire, le bâtonnier Ouimet a ajouté qu'il est impératif et urgent d'élargir l'accessibilité à l'aide juridique afin que les citoyens à faible revenu puissent véritablement bénéficier de l'assistance judiciaire.

Plan gouvernemental de bonification de l'aide juridique : un bilan décevant

Cinq ans après l'annonce, par le ministre de la Justice du Québec, de mesures visant à rendre le régime de l'aide juridique accessible à un plus grand nombre de personnes, le Barreau observe que les hausses progressives appliquées depuis 2006 n'ont eu pratiquement aucun effet sur la demande totale, puisque chaque fois qu'on ajustait ce seuil, la boni-

fication subséquente du salaire minimum venait gruger le modeste gain réalisé. On en est aujourd'hui à un seuil d'admissibilité se situant à 65 % du salaire minimum.

« En clair, aucun progrès véritable n'a été réalisé en termes d'admissibilité à l'aide juridique depuis les cinq dernières années », a signalé Me Claude Provencher, directeur général du Barreau du Québec. Quant aux sommes budgétaires additionnelles projetées, à savoir quelque 30 000 000 \$ entre 2005 et 2010, le Barreau constate qu'elles n'ont tout simplement pas été injectées parce qu'il n'y a pas eu de hausse dans la demande de service d'aide juridique et que, par conséquent, aucun ajustement budgétaire n'a été fait pour rendre l'aide juridique plus accessible. Rappelons par ailleurs que si cette hausse de la demande avait été effective, le gouvernement s'était engagé en 2005 à bonifier, à compter de 2010, le budget de l'aide juridique de 30 000 000 \$ récurrents chaque année.

Les recommandations du Barreau du Québec

À la lumière des conclusions du rapport de son Comité sur l'aide juridique, le Barreau estime qu'il est impératif d'élargir l'accessibilité au régime d'aide juridique et demande instamment au gouvernement du Québec :

- de majorer immédiatement les seuils d'admissibilité à l'aide juridique en fonction du salaire minimum sur la base des engagements financiers formulés par le ministre

de la Justice en octobre 2005;

- d'adopter une période de référence mensuelle, au lieu de la référence annuelle actuellement utilisée, pour évaluer l'admissibilité d'un citoyen à l'aide juridique, laquelle correspond mieux à la réalité des personnes qui ont recours à cette aide.

L'aide juridique : un service public essentiel

« Dans une société de droit, a rappelé le bâtonnier Ouimet, il est fondamental que les personnes puissent avoir la possibilité d'être représentées adéquatement et cela est d'autant plus vrai dans le cas des citoyens les plus démunis ou vulnérables. » Voilà pourquoi le Barreau a résolu, en 2007, qu'il devenait urgent d'accélérer les ajustements prévus des seuils d'admissibilité à l'aide juridique et qu'à court terme, ces seuils devaient être réévalués de façon à assurer l'admissibilité des personnes seules gagnant le salaire minimum.

Rappelons que pour les personnes de la classe moyenne, le Barreau s'est employé à soutenir le développement d'une assurance juridique qui permet, en cas de litige, de faire valoir ses droits sans épuiser toutes ses économies.

Le rapport du Barreau sur l'aide juridique est disponible sur son site Web à l'adresse suivante : <http://www.barreau.qc.ca/actualites-medias/positions/index.html>

Hines Re-Elected Managing Partner of Jones Walker, Honored for Economic Development Influence

Jones Walker is pleased to announce that William H. Hines has been re-elected by the partnership as Managing Partner of the firm. Mr. Hines will serve a second consecutive five-year term as Managing Partner, effective January 1, 2011, and ending December 31, 2015. Mr. Hines has served as Jones Walker's Managing Partner since 2006.

In addition, New Orleans CityBusiness has named Mr. Hines to "Driving Forces," a list of the New Orleans area's 30 most influential people involved in economic development.

Since the beginning of his first term as Managing Partner, Mr. Hines has led Jones Walker through a period of strategic growth and success to become one of the largest and most prominent regional law firms in the Gulf South. Following Hurricane Katrina in 2005, Mr. Hines helped resurrect the firm's New Orleans office as well as the city of New Orleans, and he continues to be cited as a key leader in the economic development of the region. Several national legal publications have recognized Mr. Hines for his leadership and legal acumen and have noted his influence within the state of Louisiana.

Mr. Hines has also guided Jones Walker through several mergers that resulted in the firm's geographic expansion, including a 2008 merger with Miller, Hamilton, Snider & Odom LLC that resulted in Jones Walker's expansion into Alabama. The firm's 2009 merger with Longman Russo, APLC in Lafayette, La., as well as the firm's 2010 merger with Walston Wells & Birchall, LLP in Birmingham, Ala., resulted in the growth of the firm's existing offices and practices.

Under Mr. Hines' leadership, Jones Walker has grown from approximately 200 attorneys and 6 offices in 2006 to 300 attorneys in 11 offices in 5 states and the District of Columbia today.

"It is truly an honor to be re-elected Managing Partner of Jones Walker," said Mr. Hines. "The past five years have been remarkable for our firm, and, thanks to the hard work and dedication of our attorneys and staff, we fully expect our growth and success to continue."



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTREAL & TORONTO
1-888-232-6729

PEEKYOU launches first digital footprint ranking system for individuals

PeekScore Gauges One's Relevance and Reach on the Web

PeekYou, a people search engine whose database contains records for over 250 million people, is pleased to introduce PeekScore, a free application that sizes everyone's digital footprint.

PeekScore is a rank from 1 to 10, assigned to every person. The higher someone's score, the "more important" they are on the web. PeekYou calculates PeekScore for every person and updates it often, taking into account the person's known presence and activity on the Internet, including but not limited to their blogging, participation in social networks, number of friends, followers, or readers, the amount of web content they create, and their prominence in the news and blogs.

"PeekScore has long been in development and we're excited to unveil the first release to the public," said Michael Hussey, Founder and CEO of PeekYou. "It has been a big hit in private beta testing, and everyone seems to want to know how they measure up to their peers. We believe PeekScore is a truly revolutionary tool in the same vein of Google's PageRank."

PeekYou is answering questions such as 'who are the top graduates on the web from Stanford or any school,' 'who are the top employees at Apple, Microsoft, or Lucy's China Shop,' 'who are the top bloggers in New York or Chicago,' 'soccer or baseball fans from Los Angeles' and so forth. The ways of using or playing with PeekScore are nearly unlimited.

For more information about PeekScore, go to <http://score.peekyou.com>

Noël au Château!

Le Musée du Château Ramezay vous dévoile les coutumes de Noël dans son exposition intitulée *Autour du foyer... Traditions du temps des Fêtes*. Présentée du 4 décembre 2010 au 5 janvier 2011, l'exposition vous fera découvrir l'origine du bas de Noël, du calendrier de l'Avent, des cartes de vœux, et bien plus !

Une multitude d'activités sont aussi organisées afin de vous faire revivre, dans un Château somptueusement décoré, les préparatifs des réjouissances d'autrefois.

Bas de Noël

Quoi de plus naturel que de débiter le mois de décembre en décorant la maison ! Lumières, sapins, couronnes et guirlandes transformeront le Château en un lieu féerique. Dans l'attente du Père Noël, les enfants pourront accrocher un bas de Noël à l'un des manteaux de cheminée. Après le Jour de l'An, ils pourront revenir au Musée découvrir ce que le bon vieillard leur a laissé... Réservé aux enfants sages!

Confection de pain brioche

Durant tout le mois de décembre, douceurs et friandises sont préparées pour recevoir la parenté. Au Musée, les jeunes confectionneront un pain brioche selon une recette datant de l'époque de la Nouvelle-France. Baratter le beurre, râper la cannelle, pétrir la pâte... autant d'étapes avant de déguster la délicieuse brioche. Réservations requises au 514 861-3708 poste 221.

Contes du temps des Fêtes

Des conteurs captivants vous feront revivre avec émotions les récits des siècles passés. Les histoires de Sylvain Bissonnette (5 décembre à 14 h 30) et d'Éric Michaud (11, 18, 26, 27, 28, 29, 30 décembre à 14 h en français et 15 h 15 en anglais) charmeront petits et grands.

Chorales

Dans l'attente de la nuit de Noël, les chants ravissent toute la famille. Les Filles de l'Île et le Choeur Allegro interpréteront des mélodies qui vous transporteront d'allégresse (12 et 19 décembre à 13 h et 15 h).

Atelier d'Ikebana de Noël

La Société Ikenobo de Montréal vous apprend à confectionner des décorations du temps des Fêtes dans l'esprit de l'Ikebana, art floral japonais millénaire. Atelier pour adultes (4 décembre 2010 à 13 h 30 et 14 h 30). Réservations requises au 514 861-3708, poste 221.

Balade et chocolat

Sentiers de neige et petites joues rouges... Le Musée vous propose de découvrir le Jardin du Gouverneur en raquettes et de terminer cette belle balade hivernale en dégustant un délicieux chocolat chaud offert gratuitement.

Pour connaître l'horaire détaillé des activités, visitez le chateauramezay.qc.ca

Alexandre Despatie, athlète masculin de l'année

Fier commanditaire d'Alexandre Despatie, Lavery souhaite souligner que la Fédération aquatique du Canada (FAC) a décerné son prix Athlète masculin de l'année 2010 à Alexandre Despatie en raison des trois médailles d'or remportées lors des Jeux du Commonwealth 2010, à Delhi, en Inde. Ces résultats font aujourd'hui d'Alexandre, l'un des athlètes canadiens les plus honorés et l'athlète le plus dominant dans son sport de toute l'histoire des Jeux du Commonwealth.

C'est avec grande fierté que Lavery commande cet athlète québécois prodigieux.

La Fédération aquatique du Canada (FAC) est la voix des sports aquatiques olympiques : plongeon, natation, nage synchronisée et water-polo, sur les scènes nationale et internationale.

Julie D. Gagnon se joint au groupe de droit commercial de FMC à Montréal

Fraser Milner Casgrain, l'un des principaux cabinets d'avocats canadiens en droit des affaires et en litige est fier d'accueillir Julie D. Gagnon à titre d'associée au sein du département de droit commercial. Basée à Montréal, Mme Gagnon est reconnue pour ses solides habilités en négociation et possède une expertise en droit des sociétés, dans l'achat, la vente, le financement d'entreprises, et dans la rédaction et la révision des contrats commerciaux. Son expérience au sein du contentieux d'une banque à charte lui permet de bien comprendre les enjeux des clients liés à la gestion des risques et des coûts légaux.

« Mme Gagnon détient une vaste expérience en droit commercial et jouit d'un grand talent pour la négociation, ce qui lui confère une solide réputation dans le milieu des affaires, » mentionne Claude Morency, associé directeur du bureau de FMC à Montréal. « L'arrivée de Mme Gagnon renforcera le banc de notre équipe, ce qui non seulement permettra de renforcer notre groupe déjà accompli dans plusieurs secteurs de l'industrie, mais qui sera aussi de grande valeur pour nos clients, et pour les petites et moyennes entreprises canadiennes et étrangères. »

Mme Gagnon est membre de la Chambre de commerce de Montréal.

Éric Lapierre se joint au Cabinet BLG



Le cabinet juridique Borden Ladner Gervais S.E.N. C.R.L., S.R.L. est fier d'accueillir Me Éric Lapierre au poste d'avocat-conseil au sein de son équipe montréalaise.

Après plus de 10 ans en entreprise, et notamment au poste clé de Chef du service des fonds d'investissement de l'Autorité des marchés financiers, Éric Lapierre a choisi de poursuivre sa pratique en droit des valeurs mobilières au sein d'un cabinet national. A compter du 8 novembre prochain, il se joindra à l'équipe du groupe Gestion des investissements de Montréal de BLG.

Le groupe Gestion des investissements de BLG est le plus important au pays; l'arrivée d'Éric Lapierre viendra renforcer son expertise et consolider le positionnement de la firme comme leader dans ce secteur.

La punition outre-tombe

Dans le but de transmettre un « message de dénonciation sociale » contre la violence familiale, la Cour suprême du Canada a condamné le 10 novembre dernier la succession d'un homme ayant assassiné sa conjointe et ses deux enfants à payer une somme de 10 000 \$ à titre de dommages punitifs, payable aux héritiers des victimes.

Avec la décision de Montigny c. Brossard (Succession), la Cour suprême du Canada autorise pour la première fois les Québécois à réclamer des dommages punitifs ou exemplaires à une personne décédée, à travers sa succession. La Cour suprême renverse également une importante jurisprudence antérieure qui établissait que de tels dommages ne pouvaient être accordés en l'absence d'une condamnation à des dommages compensatoires.



le Parchemin

D E P U I S 1 9 6 6

Solde saisonnier



Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
14 années consécutives

Métro Berri-UQÀM, (514) 845-5243
505, rue Sainte-Catherine Est

Place des Arts, (514) 849-8333
175, rue Sainte-Catherine Ouest

www.parchemin.ca



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Fondez votre propre tradition.



Jamais vous ne posséderez complètement une Patek Philippe.
Vous en serez juste le gardien, pour les générations futures.



KAUFMANN de SUISSE

MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA
514.848.0595



Chronographe à Quantième Annuel Réf. 5960P